

Plan local d'urbanisme

**Commune de
Cosnac**

Les arbres isolés

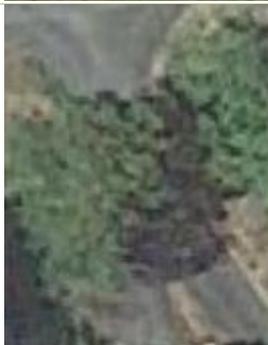


Liste du patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique.

Les arbres isolés sont protégés au titre de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme.

Type d'élément	Représentation	Village	Parcelle
Arbre isolé		Le Bourg	CW 113
Arbre isolé		Le gava	Bord de route
Arbre isolé		Le Mazan	BH 1
Arbre isolé		Le Mazan	BH 1

Arbre isolé		Le Mazan	BH 1
Arbre isolé		Le Battut	BE 13
		La Vedrenne	BW 46

		Lestrade	CL 16	
			Régnac	CK 42